
LE MINISTRE

5-4286
DECISION N°2019 _____/MENETFP/CAB DU **25 JUIL 2019** portant mutation d'un Inspecteur d'orientation de la Formation Professionnelle, issue des travaux de la Commission Nationale de Mutation (EXEAT) session 2019

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

- Vu** : la Constitution ;
- Vu** la loi n°92-570 du 11 septembre 1992, portant Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu** le décret n°93-607 du 02 juillet 1993 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu** le décret n°66-125 du 31 mars 1966 portant fixation d'indemnités de fonction en faveur de certains personnels enseignants de l'Enseignement du Premier degré, de l'Enseignement du Second degré et de l'Enseignement Technique ;
- Vu** le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;
- Vu** le décret n°2017-45 du 25 janvier 2017 portant attribution des membres du gouvernement tel que modifié par le décret numéro 2017-596 du 27 septembre 2017 ;
- Vu** le décret n°2017-150 du 01 mars 2017, portant organisation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Vu** le décret n°2018-614 du 4 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2018-617 du 10 juillet 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en qualité de ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu** le décret n°2018-618 du 10 juillet 2018, portant Nomination des membres du gouvernement ;
- Vu** l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;
- Vu** les résultats des travaux de la Commission Nationale de Mutation des Personnels Enseignants et d'Encadrements (EXEAT), session 2019 ;

DECIDE :

Article 1 : Mademoiselle **KOFFI Brou Evelyne**, matricule **346 731 G**, Inspecteur d'orientation, Catégorie A, Grade A4 précédemment en service à la Direction Départementale de la Formation Professionnelle de Sassandra est mutée à Direction Régionale de la Formation Professionnelle de San Pedro.

- 4 2 8 6

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de la date de signature, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le **2 5 JUL 2019**

AMPLIATIONS

MENETFP/CAB	01
IGNENETFP	01
DRH/SDGP-FP	01
DRETFP/DDETFP	33
MENETFP/ETS	76
CHRONO	02
INTERESSE	01



Kandia CAMARA